

## Financement Stages | Envoléo

### Conditions

- niveau bac + 2 minimum
- séjour de 13 semaines minimum intégré au cursus / 12 mois maximum
- n'avoir jamais bénéficié d'une bourse régionale Etudes ou Stages
- être âgé de moins de 30 ans, être de nationalité française, européenne, ou ressortissant d'un pays membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie, être fiscalement domicilié en France
- être inscrit dans un établissement supérieur des Pays de la Loire depuis au moins une année universitaire
- être inscrit dans une formation en convention avec une université ligérienne
- effectuer un stage individuel (1 seul étudiant dans une même structure à la même période)
- stage à temps complet (35h/semaine) avec gratification (dont avantages en nature) inf. ou égale à 3,75 €/heure

Destination Possible : monde entier sauf France, COM, DOM, TOM et pays d'origine du candidat.

**Attention, cette aide est distribuée dans la limite du nombre de bourses allouées par la Région des Pays de la Loire.**

### Montant de la bourse

- Forfait de 1 000 € (+ forfait de 1 000 € pour les boursiers échelon 4, 5, 6 et 7)
- Si cumul avec Erasmus+ : Forfait de 500 € (+ forfait de 500 € pour les boursiers échelon 4, 5, 6 et 7)

### Pièces à fournir au Service des Relations Internationales

#### ► 1 mois ½ avant le début de votre stage :

- la copie du dossier électronique Envoléo  
=> vous devez demander un code au Service des Relations Internationales [beatrice.bernard@uco.fr](mailto:beatrice.bernard@uco.fr)  
Ce code vous permet de remplir le dossier de candidature en ligne.
- 1 relevé d'identité bancaire
- la photocopie d'une pièce d'identité (sauf permis de conduire)
- la photocopie de votre certificat de scolarité de l'année universitaire précédente
- copie de la notification d'attribution des bourses du CROUS le cas échéant
- la copie de la convention et de l'attestation de stage indiquant le montant de la rémunération

#### ► dans le mois suivant la fin de votre séjour :

- votre attestation de présence et d'assiduité (comportant les mêmes dates que sur le dossier de candidature)
- Le bilan de fin de séjour à compléter en ligne.

### Notification d'attribution

La Région vous donne réponse, par écrit, avant votre départ.

La bourse est versée théoriquement dans le mois de votre départ en stage.